

### Le tassement des entrées dans l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur a connu jusqu'au milieu des années 1990 un important afflux de nouveaux étudiants, qui s'est maintenant interrompu sous l'effet du palier atteint par les promotions de bacheliers. La proportion de jeunes qui obtiennent leur baccalauréat ne progresse plus et, du fait notamment du poids grandissant des séries professionnelles, les bacheliers tendent à poursuivre un peu moins souvent des études supérieures. Après un maximum atteint en 1995, les nouvelles inscriptions, encore en retrait à la rentrée 2001, amorcent en 2002 une légère reprise et se situent à la rentrée 2003 aux environs de 412 000 (métropole + DOM), pour près de 503 000 bacheliers à la session précédente. Le taux d'inscription ou d'accès immédiat à l'enseignement supérieur s'établit ainsi à 81,9 %, contre 85,3 % en 1997.

### De fortes disparités académiques dans les taux d'inscription des nouveaux bacheliers

Paris se détache de toutes les autres académies : elle accueille bien plus de nouveaux étudiants qu'elle ne compte de bacheliers, en attirant notamment les bacheliers d'académies limitrophes. Lyon exerce également une forte attraction sur les académies voisines. Si les taux d'inscription dépassent encore 90 % à Toulouse et Montpellier, ils n'atteignent pas les deux tiers dans les académies de Rouen, Amiens, la Réunion et surtout aux Antilles et en Corse.

À l'exception de Paris et de Limoges, le taux d'inscription immédiat a partout baissé entre 1997 et 2003, et plus particulièrement dans les académies de Strasbourg, Aix-Marseille et Nice.

### L'importance variable des différentes filières

La distribution des nouvelles inscriptions selon les différentes filières révèle la variété de l'offre d'accueil dans l'enseignement supérieur. La part des inscriptions en filières universitaires générales fait ressortir en 2003 une nette opposition Nord-Sud, avec des proportions proches de 40 % à Amiens, Nantes et Reims, mais supérieures à 50 % dans le Midi de la France, à Paris et outre-mer. Les voies technologiques et professionnelles courtes (IUT et STS) accueillent en moyenne 35 % des nouveaux bacheliers, selon une géographie pratiquement inverse, à l'avantage cette fois de la France du Nord, hors région parisienne. Les inscriptions en IUT et STS sont presque trois fois plus nombreuses à Limoges et Reims qu'à Paris qui ne possède, comme les académies d'outre-mer, qu'une très faible capacité d'accueil en IUT. La capitale se distingue en revanche par un poids important des CPGE et des « autres formations » (paramédicales et sociales, écoles d'ingénieurs ou établissements non rattachés aux universités).

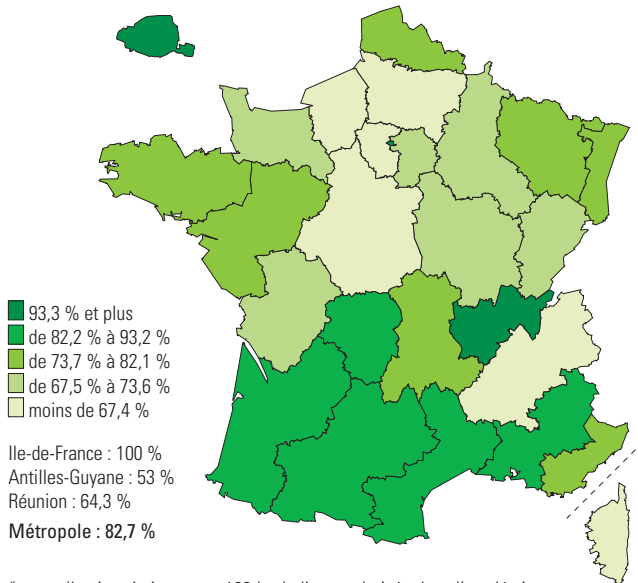
### Recul des entrées en formations universitaires générales

Entre 1997 et 2003, la part des entrées en université (hors IUT) baisse de plus de 3 points, pour passer en dessous de 50 %. La baisse concerne toutes les académies, à l'exception de la Réunion, et apparaît singulièrement prononcée dans des académies (Limoges, Nantes, Reims) où le poids de la filière universitaire était déjà inférieur à la moyenne, ce qui tend à accentuer les contrastes régionaux.

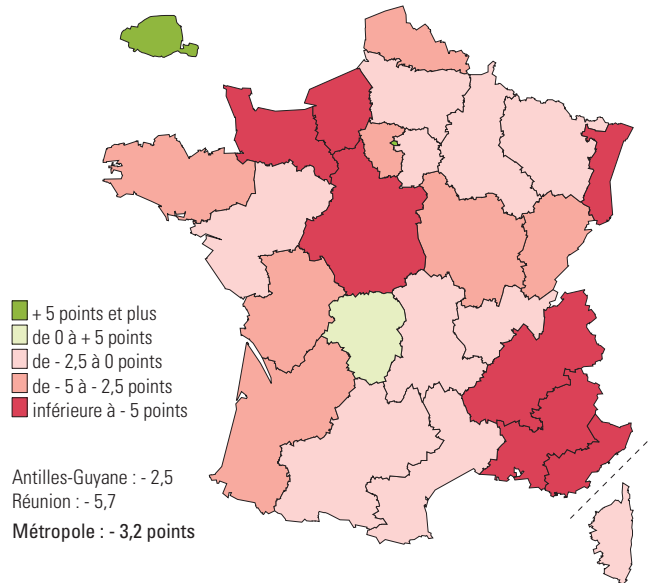
Les filières sélectives dont les effectifs sont contingents subissent moins de fluctuations. Leurs évolutions sont plus stables, surtout en CPGE, et majoritairement positives en IUT et STS, comme dans les « autres formations » qui accueillent les nouveaux bacheliers en proportion importante et grandissante à Paris, mais aussi à Amiens et Nantes.

# les entrées dans l'enseignement supérieur

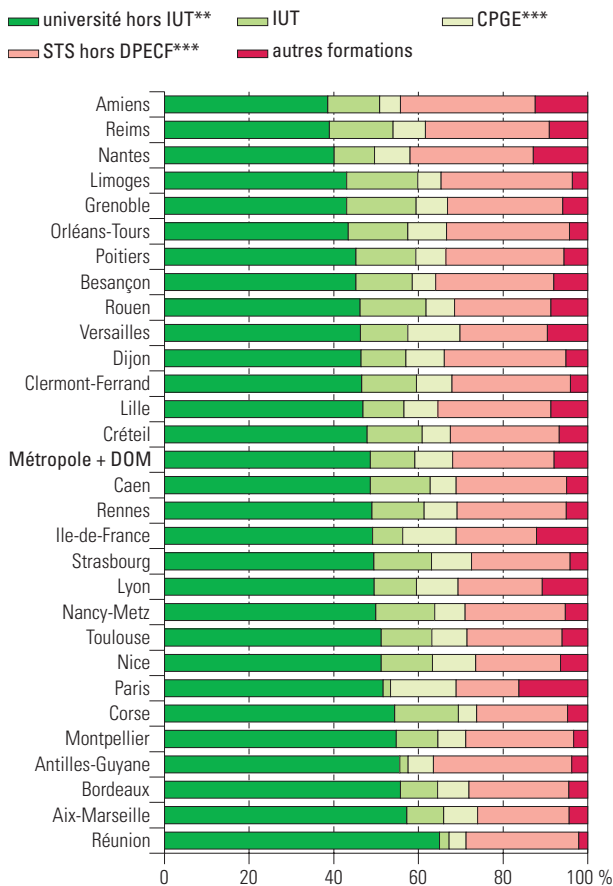
Taux d'inscription\* des bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2003-2004



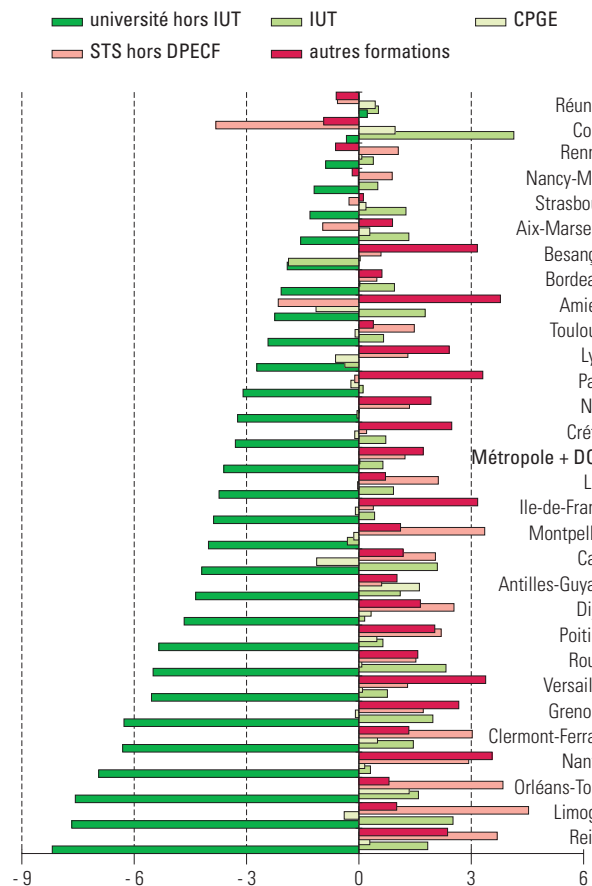
Évolution de 1997 à 2003 du taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur



Répartition des entrées\* en 2003 dans l'enseignement supérieur selon les différentes filières



Évolution de 1997 à 2003 du poids des différentes filières lors de l'entrée dans l'enseignement supérieur



\* inscriptions dans l'académie de bacheliers de l'année  
 \*\* 82 universités + 2 CUFR  
 \*\*\* y compris les effectifs du ministère de l'agriculture

source : MENESR, DEP